

Ennemis de la France

<https://youtu.be/2xsJpmpfoi8>



Usmanov :Eh bien, maintenant nous pouvons enfin conclure que ce qui représente, la justice dite française et qui sont les principaux ennemis de la France. Nous devons comprendre qui sont les principaux ennemis de tout état de droit civilisé.

Hier, j'ai reçu la décision du tribunal de Poitiers, une décision franchement criminelle, dont j'ai appris beaucoup de choses intéressantes. Elle s'avère que j'avais 10 litres de produits inflammables dans ma chambre. Elle affirme en outre que cette découverte est préoccupante, par rapport au sentiment de persécution du requérant et ses commentaires inappropriés sur la France. Cela aurait été « établi » le 24 décembre. Comment ont-ils trouvé 10 litres de liquide inflammable, les autorités françaises?

J'avais en effet deux bouteilles d'eau pour faire de les exercices physiques. J'avais deux bouteilles à Poitiers parce que j'y faisais de l'exercice. Mais je suis intéressé de savoir d'où ils ont mis le liquide inflammable dans ces bouteilles et prétendre qu'un liquide inflammable m'appartient?

Des crimes ont été commis contre moi par l'avocat qui représente CADA. C'est-à-dire, sur la base de preuves falsifiées, ils ont décidé que je suis un contrevenant aux lois de la France, que je diffusait d'informations sur la vie privée, c'est-à-dire ils appellent des crimes commis par des représentants de l'Afrique, la vie privée.

Les violations de la loi française et la perturbation de l'ordre public, c'est la vie privée. C'est ce qu'affirme l'avocat M.Lochaume, qui m'a calomnié lors du procès du 26 mai. Ils sont venus à la conclusion que je devais être expulsé - violer mon droit au logement.

Il n'y a pas de pouvoir judiciaire en France. En général, il ne peut pas être par nature. Je le répète: les procès-verbaux de l'audience ne sont pas tenus, vous ne pouvez rien filmer, vous ne pouvez rien enregistrer. Les bâtards viennent au tribunal, ils disent tout ce qui vient dans leur tête malade. Aucune évaluation n'est donnée du tout. Vos arguments ne sont pas reflétés dans le jugement.

Dans ce cas, il est écrit ici que, M. Usmanov parlait russe, il a déposé des documents en russe.

« M. Usmanov, qui parlait russe avec un téléphone, a affirmé que le droit à un procès équitable n'a pas été respecté lorsqu'il a pu bénéficier des services d'un avocat et d'un interprète»

Je ne pouvais pas utiliser les services d'un avocat et d'un interprète, mais le sens est tel. C'est tout ce qui se reflète là-bas. Et où est la position écrite du préfet?

Et pourquoi n'est-elle pas présentée en russe? Alors, qui est le premier ennemi de la France?

Les premiers ennemis de la France, les vrais ennemis de la France et la destruction de la France en tant qu'état de droit, ce sont les soi-disant juges et les soi-disant législateurs qui ont créé ce système criminel.

Ce n'est pas le réfugié Rafael Usmanov qui se trouve dans ce système. L'ensemble de la population française se trouve dans ce système. Rafael Usmanov s'est retrouvé dans le système dans lequel se trouve chaque français. Chaque français est complètement sans défense.

Si nous commençons maintenant à regarder de plus près les décisions de la CEDH à l'égard de la France, alors nous verrons la même image: Il est manqué d'assistance d'un avocat, il est manqué de transparence et de publicité et l'ignorance totale de tout cela par les pots-de-vin de la CEDH et les pots-de-vin du Comité des droits de l'homme.

Vous regardez comment ils jugent les requêtes comme irrecevables en raison de les soi-disant recours internes ne sont pas épuisés.

En France, peut-on faire fonctionner les recours internes?

En France, vous n'obtiendrez pas de recours internes, c'est-à-dire que les cris des victimes sont considérés sur le fond. Cela ne vous mènera nulle part.

Et que pensez-vous qui est l'ancêtre de la punitive psychiatrie?

Pensez-vous que l'Union soviétique était l'ancêtre de la psychiatrie punitive? Donc, je peux décevoir tout le monde. L'ancêtre de la psychiatrie punitive est la France. Les français ont décrit cela comme déclarant schizophrènes ceux qui exprimaient leur désaccord avec les actes criminels des représentants des autorités.

Nous prenons la situation de M. Ziablitsev à Nice. Il est allé au tribunal et a défendu ses droits, ceux des autres. Il a commencé à enregistrer tout cela en vidéo. Comment ça s'est terminé? Comment ça s'est terminé? Les criminels en robe avec l'aide de la police, avec l'aide des psychiatres, avec l'aide d'un préfet l'ont placé dans un hôpital psychiatrique. Ceci malgré le fait qu'il a une formation médicale supérieure, il est médecin de profession, son frère est psychiatre.

Et puis il a été libéré de l'hôpital psychiatrique, parce qu'il a tout fixé là-bas. Moi aussi, je demande toujours fixer la communication avec l'audio et les vidéos. Ils n'avaient donc aucune chance continuer à commettre des crimes. Mais il a été privé de tous les moyens de subsistance et de logement. Et il ne peut obtenir le rétablissement des droits ni en France, ni dans la CEDH, ni dans aucun Comité. Parce que tout est absolument corrompu, absolument tout est corrompu.

Il n'y a pas de pouvoir judiciaire en France. Il est impossible de se protéger par les lois. C'est un état absolument criminel, le foyer du terrorisme.

Pourquoi les gens vont à toutes sortes d'actes, qui sont contraires à la loi? Parce qu'ils se sentent impuissants face à l'arbitraire en cours Ce sont des criminels particulièrement dangereux. Ils commettent des crimes contre la France, comme un état de droit. Ils représentent un danger pour la société, parce qu'ils savent très bien ce qu'ils font. Ils savent très bien qu'ils falsifient des preuves, ils n'évaluent pas ces preuves. Ils sapent les fondements d'un procès équitable. Ils privent le droit à un procès équitable, ils privent l'essence même de ce droit. Ils savent très bien qu'ils m'ont privé de l'aide d'un interprète et de l'aide d'un avocat et de la procédure publique et de la procédure sur la base du contradictoire et de l'égalité des armes, parce qu'ils ne m'ont pas fourni les preuves nécessaires et ils me, qui ne parle pas français, envoient bêtement les documents, ceux qu'ils croient à transmettre, en français. Et je les envoie en russe.

Donc voyez-vous ce qui sont les ennemis de la France, qui ont détruit la France en tant qu'état de droit et ils ont fait des français des otages du système criminel établi ici. Ils ont, je le répète, rendu les français sans défense. Ils ne feront pas sans défense M. Usmanov, un réfugié de Russie, qui a été élevé, notamment, dans la littérature française.

Ce qui se passe ici n'a rien à voir avec ce à quoi ont appelé messieurs Descartes, Camus, Balzac, Stendhal, Maupassant, Dumas